

L'Écho

de

Hon-Hergies



Le marché de Hon-Hergies

SOMMAIRE :

- Le sommaire	2
- Le mot du Maire	3
- L'écho des Registres	4
- Retour sur nos dernières rencontres	5
- Communication de la gendarmerie de Bavay	6
- Information portes ouvertes artisanat	7
- Pages nature	8-9
- Communication nature	10
- Info pratique	11
- Vie économique : Mr Duchateau, artisan ferronnier	12-13
- Le mot des associations	14-15
- Histoire : Lothaire II	16-17
- Les travaux	18-19-20-21
- Santé	22-23
- Les Jeunes Agriculteurs et les Restos du Cœur	24
- La recette	25
- Jeux	26-27
- Le calendrier des festivités	28



Directeur de la publication : Luc Bertaux, Maire de Hon-Hergies.
 Comité de rédaction : Andrée Drancourt, Dominique Thomas, Marc Boutet, Jocelyne Tomme, Frédéric Bouton, Sylvie Coffier.
 Impression : Mairie.
 Numéro issn : en cours d'attribution - Tirage : 400 exemplaires.



La machine à remonter le temps:

Vous la reconnaissez ? C'est maintenant notre mairie, c'était l'école des filles autrefois (avec une pub pour le Picon en façade, c'est bien une autre époque...).

La mairie vous accueille

lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.
 mardi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.
 mercredi de 8h30 à 12h00.
 jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
 vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.
 Tél : 03.27.63.17.67 / Fax : 03.27.66.97.42
 Courriel : mairie.hon@wanadoo.fr

Il vous est également possible de rencontrer un élu sur rendez-vous auprès de la mairie ou le samedi matin de 11h00 à 12h00.

Pour tout renseignement ou intervention liés aux déchets ménagers (collecte, déchetterie, renouvellement de containers, etc...) rapprochez-vous de la Communauté de Communes du Pays de Mormal, pôle de Landrecies service environnement.

Siège de la Communauté de Communes du Pays de Mormal (Le Quesnoy):
 Tél : 03.27.09.04.60 / Fax : 03.27.09.04.69
 Service environnement (Landrecies):
 Tél : 03.27.77.52.35 / Fax : 03.27.07.00.81

La déchetterie de Bavay vous est accessible :

En été (du 01/04 au 31/10):
 Lun-Mar-Mer-Jeu : 09h00 à 11h45 et 14h00 à 17h45
 Ven-Sam : 09h00 à 11h45 et 13h00 à 17h45
 (Fermé le dimanche).

Accès uniquement sur présentation d'une carte d'accès. Le formulaire à remplir est disponible en mairie, présentez-vous à la déchetterie avec un justificatif de domicile (facture EDF ou de téléphone) et les agents vous feront la carte sur place.

Chères HON-HERGEOISES, Chers HON-HERGEOIS,

Les 7 et 9 janvier 2015, sont des dates qui immanquablement marqueront la mémoire collective de notre nation. Si la majorité de la population de notre pays s'est attachée à défendre la liberté au travers de l'expression « Je suis CHARLIE », quelques semaines plus tard dans d'autres Etats, des manifestations ont encore eu lieu au nom de « Je ne suis pas CHARLIE ». Tout comme les attentats, l'antinomie de ces deux phrases : « Je suis CHARLIE » et « Je ne suis pas CHARLIE » démontre une fois de plus la fragilité non seulement du « Bien Vivre Ensemble » dont nous jouissons, mais également et surtout des principes fondamentaux de notre République. Cette tragédie que nous avons vécue est déjà vieille de deux mois. L'actualité, en mouvement perpétuel, nous emporte vers d'autres sujets, car notre société va vite, parfois même trop vite... L'information continue, en temps réel, sans analyse et si on n'y prend garde, peut rapidement engendrer une forme de violence provoquant une agressivité grandissante dans les rapports humains.

Face à la haine, notre message est plus que jamais celui de la paix, de la démocratie, des libertés de pensée et d'expression, de la fraternité, du respect, de la tolérance et de la lutte contre toutes les formes de totalitarisme. Fort heureusement, dans notre village, je retrouve ces valeurs et nous pouvons être fiers de l'existence de liens de complicité, d'amitié, qui préservent notre « Bien Vivre Ensemble », élément primordial de notre qualité de vie !

A la fin du mois, les 22 et 29 mars 2015, auront lieu les élections départementales, où nous sommes appelés à élire nos conseillers départementaux, un binôme par canton. Je ne m'attarderai pas ici sur les modalités de scrutin, ni sur la nouvelle composition de notre canton. Cependant, ces élections restent importantes pour notre territoire. En effet, après la Commune, le Département, est sans aucun doute, la seconde collectivité la plus proche des citoyens, tout particulièrement pour notre monde rural. Le Département (pour le moment, dans l'attente de la réforme territoriale) gère l'action sociale. Il est également responsable des collèges, des routes départementales, des transports interurbains et des transports scolaires. Il accompagne aussi les projets d'aménagement et d'équipement des communes, même si sur ce dernier point, il faut parfois batailler ferme pour voir nos projets subventionnés. Notre bureau de vote comme à l'accoutumée sera donc ouvert ces deux dimanches, sans interruption, de 8h à 18h.

Avant cela, nous fêterons avec joie le retour du printemps, mais déjà depuis quelques jours nous ressentons le réveil de la nature... Et durant cette période hivernale qui doucement cède sa place, avec le Conseil Municipal, nous avons tout d'abord poursuivi la surveillance et le contrôle du chantier du mur de soutènement de l'école et de l'église de HON. Globalement, vous avez pu constater que ces travaux avancent plutôt bien, même si en cours de chantier (comme dans bon nombre de cas) nous avons rencontré quelques difficultés complémentaires liées à la configuration du site et à d'anciens aménagements non répertoriés. Ces difficultés sont venues malheureusement grossir quelque peu la facture. Cependant, nous pouvons espérer un achèvement des travaux sans doute d'ici la fin avril.

Par ailleurs, dans le cadre de la préparation du budget 2015, avec la Commission Travaux et la Commission Finances, le Conseil a défini la réalisation de différents projets que nous souhaitons mener. Je pense notamment à certains investissements lourds (qui pour se réaliser devront faire l'objet de subventions), mais également à la mise en œuvre d'actions nouvelles comme par exemple en matière de santé où nous souhaitons développer la formation au défibrillateur, aux gestes de premiers secours... auxquelles je ne peux que vous inviter à participer.

Enfin, nous avons programmé en collaboration avec le Comité des Fêtes, différentes manifestations où j'espère vous accueillir nombreux. Avec, dès le 21 mars, une soirée Bal Folk, mais également la réouverture de notre marché qui prendra ses quartiers des « beaux jours » dès le 27 mars au Camping la Jonquière. Et pour finir le mois de mars en beauté, le parcours du cœur 2015, qui cette année, aura lieu en « nocturne » avec un départ de la salle des fêtes.

*Bien cordialement
Votre maire.
Luc BERTAUX*





Vous avez 65 ans au cours de l'année 2015 ?
Venez-vous inscrire en mairie pour être invités au repas des Aînés et recevoir le colis de fin d'année.



Elections départementales des dimanches 22 et 29 mars.
Ces deux dimanches, vous élirez vos conseillers départementaux.
Rendez-vous en mairie de 8h00 à 18h00 pour voter.



Bienvenue à :

Léon Jules Aurélien Stievenart né le 14 août 2014.

La traditionnelle réception en l'honneur des bébés d'Hon-Hergies nés en 2014,
sera organisée ce 30 mai 2015.
Les parents sont invités à nous rejoindre en famille pour partager le verre de l'amitié.
Et bébé pourra bien sûr poser pour la photo souvenir.



Décès :

Condoléances à la famille de **Monsieur Georges AUQUIER**
ainsi qu'aux membres des anciens de l'AFN, association où Monsieur Auquier
était très actif. Il a été inhumé au cimetière de Hon le 31 janvier 2015.



Familles d'accueil pour personnes âgées :

FLIPO Caroline 10 rue Haig.
TRACKOEN Séverine 21 bis rue Wilson.

Adresses des assistantes maternelles :

DEPARIS Marcelle 18 rue Gaston Génarte.

KEES Maryse 35 rue Wilson.

LAROCLETTE Sabine 31 rue Maxime Ansieau.

MARTIN Nathalie 3 rue des Fonds.

TRACHEZ Maryse 29 rue Maxime Ansieau.



A l'attention des nouveaux Hon-hergoises et Hon-hergeois depuis 2014...

Bienvenue à Hon-Hergies !

Nous vous invitons à venir vous présenter en mairie.

Vous connaître, c'est aussi mieux répondre à vos attentes.

Nous vous accompagnerons dans la découverte et la vie de notre, de votre village...





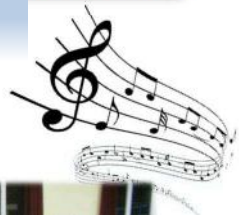
Le dimanche 14 décembre, les enfants ont remis le colis de fin d'année aux Aînés.



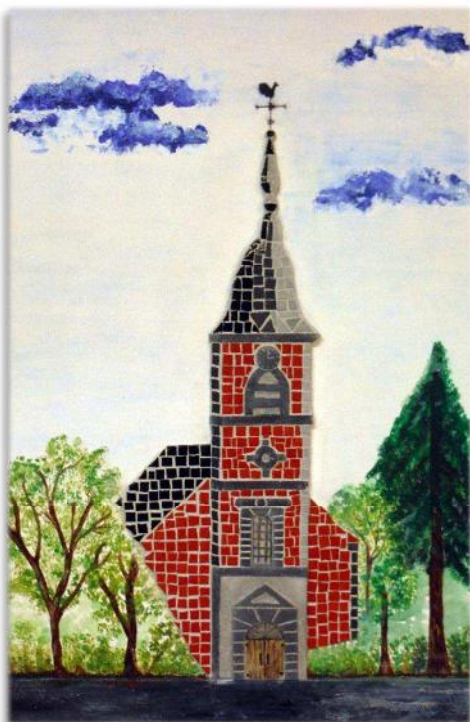
Ce même jour, ils nous également montré le résultat de leur apprentissage en percussions, une des activités périscolaires.



A cette occasion, Laura et les enfants nous ont interprété des chants...



Le 19 décembre, le Père Noël nous a rendu visite pour la plus grande joie des enfants.



A la cérémonie des vœux, vous êtes venus en grand nombre et vous avez pu participer à la création de la mosaïque qui trône dorénavant dans la salle d'Honneur de la mairie.





Avant de partir en vacances, pensez à lister vos objets de valeur



Dans le cadre de leurs investigations judiciaires, les enquêteurs consultent le fichier des objets volés signalés. Cette base de données permet d'identifier la victime du vol et de lui restituer son bien.

En consignnant la liste de vos biens les plus précieux, vous contribuez à la traçabilité de vos biens et doublez la probabilité de vous les voir restitués en cas de vol ou de cambriolage.

Dresser la liste de vos biens de la façon la plus précise, c'est :

✓ Relever la marque, les références et numéros de séries des équipements ou objets (appareils photo, Hifi, TV, ordinateurs, tablettes, téléphones portables, GPS, outillages portatifs électriques).

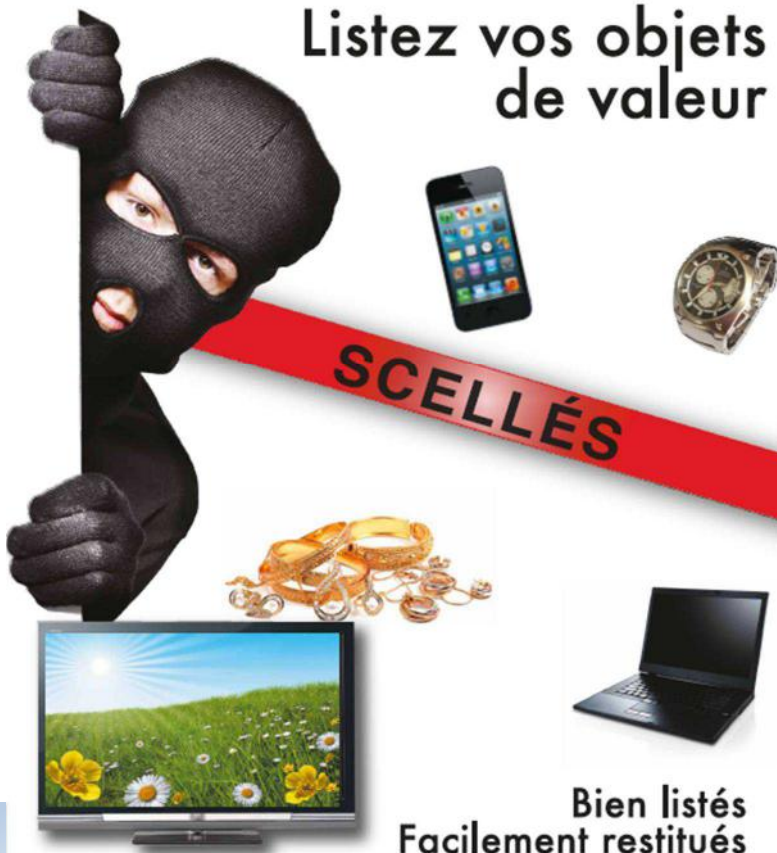
✓ Photographier les objets caractéristiques (tableaux, bijoux, sculptures ...) et réaliser un support de sauvegarde avec une copie placée en lieu sûr (famille, amis....).

✓ Conserver si possible les éléments d'identification présents sur les cartons d'emballage (étiquette d'identification)

Photographier ses objets de valeur, c'est augmenter les chances de les retrouver en cas de vol.

CAMBRIOLAGES

Listez vos objets de valeur



Associez à cette liste les photos de vos biens, pensez également à l'actualiser et à remettre une copie à une personne de confiance.

cette simple liste nous aidera à vous restituer vos objets :

Objet :	Marque et modèle :	Numéro de série :

depuis 1870

WALQUEMAN

TAILLE DE PIERRE - MARBRERIE - CHEMINÉES

PORTES OUVERTES

Samedi 28

Dimanche 29 MARS

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART 2015

HON-HERGIES

INMA INSTITUT NATIONAL MÉTIERS D'ART

ateliers & expo
8h30 - 19h00

Savoir-faire du Parc naturel régional de l'Avesnois

Entreprise du Patrimoine Vivant

Marbrerie Walqueman au 47 rue de la Marne 59570 Hon-Hergies

Dans le cadre des journées européennes des métiers d'art, l'entreprise Walqueman organise des journées portes ouvertes. Créée en 1870, l'entreprise est installée depuis 1930 à Hon-Hergies, labellisée Entreprise du Patrimoine Vivant depuis 2008, elle a également reçu la marque « Savoir-faire pierre bleue » en 2012 par le Parc Naturel Régional de l'Avesnois.

L'ensemble des ateliers et la salle d'exposition seront librement accessibles à tous avec l'accompagnement de toute l'équipe qui vous accueillera chaleureusement et répondra à toutes vos questions.

La Jonquière vous annonce:

L'ouverture de son bar-brasserie pour une nouvelle saison dès le 27 mars.
Le vendredi soir, samedi et dimanche.
(Sans oublier le marché des producteurs locaux)

Les amis du jardin :



Les chouettes:

Ce sont des rapaces diurnes ou nocturnes qui chassent à l'oreille. Elles voient aussi bien de nuit que de jour (à peu près au même niveau que les félins). Elles se nourrissent de petits rongeurs qu'elles tuent sur le coup grâce à leurs serres qui se ferment vers l'intérieur de leurs pattes. Nous vous présentons ici les espèces que l'on peut rencontrer dans notre village.



Effraie des clochers

Nom scientifique : *Tyto alba*

Famille : Tytonidés

Taille : 35 à 39 centimètres

Poids : 300 grammes environ

Habitat : cavernicole. L'effraie est une rurale.

Elle habite nos hangars, greniers ou granges et clochers. Elle se reconnaît facilement par la forme en cœur de son visage et surtout par le jaune brunâtre de son dos. Le ventre et le dessous des ailes sont blancs, d'où son surnom de Dame Blanche, bien que certains individus soient roux. Le chuintement, qu'elle fait surtout dans les bâtiments pendant la période de reproduction, est strident, perçant, parfois effrayant. Peut-être est-ce pour cela qu'on croyait autrefois éloigner les mauvais esprits en clouant une effraie sur la porte de la grange.



La Hulotte nr. 12



Chevêche d'Athena

Nom scientifique : *Athene noctua*

Famille : Strigidés

Taille : 22 centimètres environ

Poids : 140 à 180 grammes

Habitat : cavernicole. La chevêche d'Athena apprécie nos bocages avec leurs vergers et leurs vieux arbres taillés en têtards. Elle recherche des vieux saules ou des frênes dont les troncs offrent de belles cavités pour s'y abriter. Dans l'antiquité grecque, la chevêche, symbole de clairvoyance, représentait Athena, déesse de la sagesse et de la guerre. De couleur gris brun avec des taches blanches sur le dos, les ailes et le ventre, la chevêche possède des yeux brillants et un iris jaune vif. Son chant ressemble à un kouï-you ou à des kifikifkif répétés lorsqu'elle est agacée. Le cri lui permet principalement de marquer son territoire de chasse et de reproduction. C'est une «énervée», toujours à faire des flexions sur un piquet de clôture.



Hibou des marais

Nom scientifique : *Asio flammeus*

Famille : Strigidés

Taille : 33 à 45 centimètres

Poids : 200 à 450 grammes

Habitat : nid. Le hibou des marais niche à terre parfois dans nos zones marécageuses et notamment dans les prairies non pâturées et fauchées tardivement. Il est le seul rapace nocturne à «construire» un nid, sorte de matelas d'herbe dissimulé dans la végétation. La couleur de son plumage varie du brun au noir et ses yeux ont l'iris jaune. Son cri est une série de bou bou bou graves et étouffés émis en vol. Chez nous, on le rencontre beaucoup plus souvent en hiver où il niche occasionnellement.



Hibou moyen-duc

Nom scientifique : *Asio otus*

Famille : Strigidés

Taille : 35 à 37 centimètres

Poids : 220 à 370 grammes

Habitat : nid. Le hibou moyen-duc préfère les forêts ouvertes et les lisières, les grandes haies en bordure des champs et des prés. Discrets, ces hiboux se regroupent en hiver pour former des dortoirs dans des bosquets parfois très proches des habitations. Le hibou moyen-duc utilise souvent les anciens nids de pie ou de corneille. Son plumage très tacheté, l'iris orange de ses yeux et ses longues aigrettes lui donnent une allure majestueuse. En France, existent aussi le petit-duc scops (dans le sud) et le grand-duc rupestre, (on peut le voir dans les Ardennes).



La Hulotte nr. 17



Chouette hulotte

Nom scientifique : *Strix aluco*

Famille : Strigidés

Taille : 37 à 39 centimètres

Poids : 330 à 570 grammes

Habitat : cavernicole. La chouette hulotte est plus forestière. Elle niche dans les trous d'arbres ou de bâtiments. Son hulument résonne surtout de fin octobre au tout début du printemps comme un long houhououou-uïou. Son cri, semblable à un long miaulement lui a valu le surnom de «chat huant». Le plumage de la chouette hulotte varie du gris au brun écorce. C'est la plus grosse des chouettes sur le territoire. Elle peut être confondue avec le hibou moyen-duc, de taille semblable mais qui, à la différence des chouettes, possède des aigrettes.



La Hulotte nr. 26



Leur nourriture :

Chouettes et hiboux ne digèrent ni poils ni os et rejettent par leur bec des boulettes allongées et noirâtres : ce sont des pelotes de réjection. En les étudiant, on peut connaître avec précision ce que ces rapaces nocturnes ont avalé. On y trouvera des os et crânes de petits mammifères (qui composent 80% de l'alimentation de l'effraie). Selon son environnement et sa taille, le rapace complète le menu par des vers, des petits oiseaux, des batraciens. Les rapaces de grande taille préféreront les musaraignes et parfois les jeunes surmulots (rats d'égout).

**Un hibou, c'est chouette...**

La différence entre un hibou et une chouette : beaucoup pensent que la chouette est la femelle du hibou, ce n'est pas le cas. En fait les hiboux se différencient par leurs « oreilles » en plumet (aigrettes) qu'ils possèdent.

Mais cela n'a aucune valeur scientifique car les chouettes ont également des plumets mais tout petits et cachés par les autres plumes de la tête. Il faut également préciser que nos rapaces n'ont pas d'oreille, c'est plutôt deux trous très petits sur le côté de la tête.

**Quelles menaces pour nos rapaces :**

En supprimant les haies et les vieux arbres isolés, en abattant les arbres creux tels que le saule têtard et les vieux fruitiers haute-tige, l'homme prive ces rapaces nocturnes de leurs sites de nidification.

En transformant les prairies en cultures, en asséchant les marais, en utilisant des pesticides, l'homme raréfie leur nourriture.

En morcelant de plus en plus les zones de chasse et de reproduction, l'homme détruit les habitats.



Pour cet article, nous nous devons de remercier fortement les publications de la Hulotte pour leur autorisation à reprendre leurs illustrations magnifiques (copyright) sans aucune contrepartie. Nous vous invitons à vous rendre sur leur site pour y découvrir le travail formidable sur la faune et la flore européenne. Cette publication éditée tous les semestres vous enchantera, vous et vos enfants, par son humour, ses illustrations splendides accompagnées des dernières informations scientifiques.

La hulotte – 8 rue de l'église, 08240 Boul't-aux-bois – www.lahulotte.fr

Plus d'info sur les chouettes et hiboux dans les numéros de La Hulotte : 12-17-25

Egalement les sites internet : Intra-science.com et chouette-et-hibou.fr





Votre propriété, votre prairie ou votre champ borde un cours d'eau ?

La Brigade Bleue vous informe de...

VOS DROITS

Le droit de propriété

Lorsqu'une rivière sépare deux propriétés (privées ou non), son lit appartient pour moitié à chaque riverain.

Mais l'eau est un bien collectif !

Le droit d'utiliser l'eau

L'eau de la rivière peut être utilisée, mais uniquement pour des besoins « domestiques »... arrosage... abreuvement...

Le droit de pêche

Le riverain peut pêcher dans le tronçon de rivière qui traverse son terrain, à la condition néanmoins qu'il se soit acquitté du timbre piscicole et qu'il respecte la réglementation en vigueur.



VOS DEVOIRS

L'entretien de la végétation et la protection des berges

Le riverain doit enlever les débris végétaux et détritiques se trouvant dans le lit de la rivière, afin qu'elle s'écoule librement.

Il doit aussi élaguer les arbres présents sur la berge.

Le passage sur la rive

Les agents mandatés par l'Etat pour la surveillance et l'entretien des cours d'eau, ainsi que ceux mandatés par les Collectivités Territoriales, pour les mêmes motifs, doivent pouvoir circuler le long des cours d'eau et traverser les propriétés privées non closes.

Les droits et devoirs des riverains, sont fixés par le Code de l'Environnement (articles L. 215-1 à 18)

Les bonnes et mauvaises pratiques

La berge

- Ne pas entreposer ses déchets verts en bordure de rivière → risque de bouchons dans le lit
- Ne pas traiter chimiquement à moins de 5m du lit
- Limiter le piétinement du bétail → préférer des abreuvoirs aménagés
- Pratiquer un entretien raisonné de la végétation → pas de fauche à moins de 1m du lit
- Ne pas enrocher, ni soutenir les berges avec des tôles → préférer la végétalisation

Le lit

- Eviter de curer → des berges entretenues et un bon écoulement de l'eau évitent souvent le curage

Communauté de Communes du Pays de Mormal – Pôle 4 – LANDRECIÉS
Contact rivières : Gérard Genin – g.genin@cc-paysdemormal.fr – tel : 03 27 77 52 35

Le pissenlit, une plante familière aux vertus insoupçonnées !

Pour les botanistes, il s'agit de Taraxacum dens leonis, Asteracées, appelé aussi dent de lion...

Au printemps, ses fleurs jaunes abondent dans les prairies. Quand on casse sa tige, il en sort du latex, ses graines rangées mathématiquement en houppe sphérique figurent comme logo sur les dictionnaires Larousse (« je sème à tous vents »), rappelez-vous. Il contient entre autre des vitamines A,C,E (anti-vieillessement), une résine, de la choline...

Excellent pour décongestionner le foie au sortir de l'hiver et drainer l'organisme. En tisane, on utilise ses racines séchées, fragmentées en décoction (on fait bouillir les morceaux de racines pendant 15 minutes pour en extraire les principes actifs). Depuis quelques années, il est remis à l'honneur par les grands cuisiniers français comme Marc Veyrat en Savoie, Michel Bras dans l'Aveyron et bien d'autres

Vous avez sans doute vous-même déjà goûté avec plaisir une bonne salade de pissenlit ou tenté une recette de confiture de fleurs dorée comme le miel.

La Revue « les 4 saisons du jardin bio n°210 » l'appelle « arbre à pneu ». « Ce n'est pas un canular, le japonais Bridgestone ou l'allemand Continental financent de coûteuses études sur une variété originaire de Russie, le Taraxacum kok-saghitz qui pourrait devenir une alternative crédible au caoutchouc naturel de l'hévéa. En effet, les plantations d'hévéa sont menacées par un champignon parasite et par la culture plus rentable du palmier à huile. En Allemagne, un labo a déjà obtenu des rendements de 500 kg à l'hectare et espère atteindre 1,5 tonne d'ici quelques années, rendement comparable à celui des meilleures plantations d'hévéa. Source : Libération, 21/09/2014. »





Prêt à taux zéro étendu à l'achat dans l'ancien dans certaines communes rurales

Prévue par le projet de loi de finances pour 2015, cette ouverture du PTZ dans l'ancien sur des territoires en milieu rural est destinée à favoriser la revitalisation des centres bourgs. A partir du 1^{er} janvier 2015 et conditionnée à des travaux de rénovation, elle permettra de mieux prendre en compte la situation de ménages qui souhaitent acquérir et rénover un logement existant.

HON-HERGIES fait partie des 6 000 communes sélectionnées pour leur caractère rural, leur niveau de services et d'équipements existants et leur potentiel de logements à réhabiliter pouvant être remis sur le marché.

Pour être éligibles au PTZ, les opérations d'acquisition d'un logement ancien dans ces communes devront s'accompagner de travaux d'amélioration (création de surfaces habitables nouvelles ou de surfaces annexes, modernisation, assainissement ou aménagement des surfaces habitables ou des surfaces annexes ou travaux destinés à réaliser des économies d'énergie) **d'un montant au moins égal à 25% du coût total de l'opération. Ces opérations bénéficieront en outre d'un PTZ aussi avantageux qu'une opération de construction neuve.**

Pour bénéficier du PTZ, l'emprunteur doit fournir, avec son dossier de prêt, les devis correspondant aux travaux prévus. Après l'achèvement des travaux, il devra transmettre à son établissement de crédit les factures de travaux.

Les conditions d'attribution du PTZ varient en fonction de la tension du marché immobilier local, définie par le niveau d'adéquation sur un territoire entre la demande de logements et l'offre de logements disponibles. **HON-HERGIES fait partie des communes de la zone détendue car l'offre de logements est suffisante pour couvrir les besoins.** Pour construire le tableau récapitulatif suivant, seules les données concernant la commune de HON-HERGIES ont été conservées.

Nombre de personnes destinées à occuper le logement	Montant plafond de l'opération	Plafond des ressources
1	100 000 €	22 000 €
2	140 000 €	30 800 €
3	170 000 €	37 400 €
4	200 000 €	44 000 €
5	230 000 €	50 600 €
6	230 000 €	57 200 €
7	230 000 €	63 800 €
8 et plus	230 000 €	70 400 €

Les plafonds de ressources du PTZ

L'emprunteur primo-accédant doit justifier d'un montant total de ressources inférieur ou égal à un plafond, fonction de la localisation du logement et de la composition du ménage.

Le montant des revenus pris en compte est celui qui correspond au montant le plus élevé suivant :

- la somme des revenus fiscaux de référence du ou des emprunteurs auxquels s'ajoutent, le cas échéant, ceux de l'ensemble des personnes destinées à occuper le logement à titre de résidence principale, au titre de l'avant-dernière année précédant l'offre de prêt (année n-2) ; (si d'autres personnes que celles-ci figurent sur les avis d'imposition concernés, leurs revenus sont soustraits de ces avis) ;
- le coût total de l'opération divisé par 9 (« revenu plancher »).

Lors de la demande de prêt, l'emprunteur doit fournir à l'établissement prêteur, ses avis d'imposition correspondants, ainsi que le cas échéant, les avis d'imposition des personnes destinées à occuper le logement et non rattachées à son foyer fiscal.

L'instauration de ce « revenu plancher » (coût total de l'opération divisé par 9) vise à ne pas accorder un avantage excessif à des ménages dont les ressources ont fortement augmenté entre l'année de référence et la demande de prêt, ou qui disposent d'un important apport personnel.

La quotité du prêt

Le montant du prêt correspond au coût total de l'opération, plafonné à un montant auquel est appliquée une quotité.

- Pour les logements neufs et les logements anciens sous condition de travaux

Les quotités de prêt sont fixées en fonction de la localisation du logement.

La quotité de prêt applicable aux logements neufs ainsi qu'aux logements anciens sous condition de travaux est de **18% pour la commune de HON-HERGIES.**

- Pour les logements anciens (vente du parc social à ses occupants)

La quotité de prêt est fixée à 10 %, quelle que soit la localisation du logement.

Le remboursement du PTZ

Le profil de remboursement du PTZ accordé à l'accédant dépend de ses revenus, du nombre de personnes destinées à occuper le logement, de la localisation du logement et de la nature de l'opération. L'accédant rembourse son PTZ sur une durée comprise entre 12 et 25 ans. Plus ses revenus sont modestes, plus ses conditions de remboursement sont avantageuses (durée plus longue et différé de remboursement).

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site du ministère : <http://www.territoires.gouv.fr>



Rencontre avec un maître du feu :

Jean-Paul Duchateau, un Hon-Hergeois qui s'est forgé une belle réputation.

Le forgeron est un artisan qui forge à la main et assemble des pièces de métal pour réaliser des objets usuels ou décoratifs. Un métier qui vient des temps immémoriaux (le début de l'âge du fer est situé à 1100 avant notre ère pour les régions méditerranéennes et à 700 avant notre ère pour l'Europe centrale). Jean-Paul Duchateau est né à notre époque, en 1958 à Taisnières-sur-Hon. Artisan à Hon-Hergies, il a fait de la forge, non seulement un métier mais aussi une passion. L'homme aux biceps développés par le battage du fer, le marteau et l'enclume, véritable force de la nature, est littéralement tombé dedans, comme Obélix dans le chaudron de potion magique. Gamin, il fréquentait la forge d'Horace Lemoine où il a réalisé ses premiers pas dans l'univers fascinant du fer. Arrivé sur le marché du travail, s'il a œuvré pendant 25 ans pour la Mairie d'Hon-Hergies, il a également travaillé à partir de 1974 pour l'industrie spécialisée dans la métallurgie et la sidérurgie, Sambre et Meuse à Feignies. C'est là qu'il a appris à façonner des pièces en métal, à fabriquer de l'outillage. Une expérience de 40 ans qui lui a permis d'ouvrir l'année dernière son propre atelier à la rue Laurent Niogret : la Forge de la Côte d'Hon. L'antre de l'artisan, de l'artiste.

Un homme au tempérament de feu.

Dans sa forge de la Côte d'Hon, du nom d'un lieu-dit du village d'Hon-Hergies, Jean-Paul Duchateau, ferronnier d'art, maîtrise le feu. Il attise les flammes, les dompte. Il gère la chaleur, remue les braises pour atteindre des températures proches des 800 voire 900 degrés. Il faut chauffer le métal, le fer le plus souvent pour qu'il devienne façonnable, malléable comme du mastic. Le métal chauffé, il faut le battre. L'artisan commence son ouvrage. C'est sur la table de l'enclume qu'il travaille avec le marteau le métal à chaud. Des étincelles jaillissent. L'homme donne vie à sa matière première. Le forgeron met au service de la création toutes les techniques apprises en quarante ans de carrière (soudure à l'arc, au MIG et au TIG pour l'inox). Il crée des objets de décoration (chandeliers, girouettes, objets originaux en fer brûlé...), de l'outillage, des portails, soupiroux, des enseignes, des pièces d'assemblage, des barbecues. L'artisan à l'imagination fertile répond à des demandes particulières ou donne libre cours à la fantaisie. Dans la collection d'objets insolites que le forgeron Jean-Paul Duchateau a mis au point, on trouve entre autres, des chandeliers Louis XIV élaborés pour un château de la région, des porte-bougies, ou abat-jours en forme de bouteille réalisés exclusivement avec des clefs, ces pièces métalliques qui actionnent le pêne de la serrure. Des compositions aussi esthétiques qu'extravagantes. Du jamais vu, de l'inédit qui attire le regard et force l'admiration. Polyvalent (Jean-Paul Duchateau se distingue aussi bien dans la menuiserie que dans la maçonnerie ou encore les sanitaires), l'artisan a équipé lui-même sa forge. Il a fabriqué la plus grande partie des machines, de la cintreuse à la potence électrique qui facilite le travail sur de grosses pièces. Le forgeron est d'ailleurs très fier du parcours qu'il a effectué. Des clients fidèles, satisfaits sont les meilleurs garants de sa réussite. Son caractère bien trempé (comme l'acier) a participé aussi à son succès. Sa forte personnalité a apporté de l'eau au moulin, à la forge (l'eau indispensable pour refroidir les pièces). Jean-Paul Duchateau a toujours su ce qu'il voulait et a exaucé son vœu.



Un forgeron philosophe.

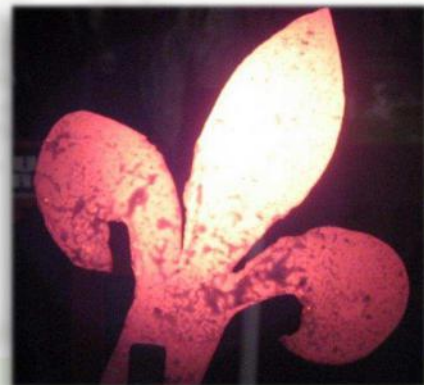
Jean-Paul Duchateau est conscient qu'en poursuivant son activité à la forge, il participe à la sauvegarde d'un patrimoine. Il constate, à son grand regret que les forgerons sont des espèces en voie d'extinction. Parmi les derniers encore en activité, certains ont tendance à opter pour la facilité. Ils achètent des pièces toutes faites qu'ils soudent par la suite. Une pratique qu'il désapprouve parce qu'elle donne naissance à des objets sans âme. Et justement, ce qui anime notre forgeron, c'est un principe, pur produit issu de la sagesse de l'artisan. Un self-made adage qu'il se répète à tout instant : « L'homme qui travaille avec ses mains est courageux. L'homme qui se creuse les neurones et travaille avec sa tête, est un intellectuel. L'homme qui se sert à la fois de sa tête et de ses mains est un génie » (citation de M. Duchateau). La création, l'invention sont les raisons qui ont incité Jean-Paul Duchateau à poursuivre sur la route de la tradition. L'itinéraire d'un enfant pas forcément gâté, qui a dû faire ses preuves très tôt dans la vie active mais qui à la longue est parvenu à se forger un savoir-faire à toute épreuve. Des compétences qu'il continue malgré tout à améliorer en travaillant chaque jour plus de douze heures dans sa petite manufacture.





Un sage adepte du recyclage

Dans la forge de la Côte d'Hon, rien ne se perd, tout se transforme. Si le forgeron Jean-Paul Duchateau n'hésite pas à utiliser de grandes barres de fer ou des plaques de métal pour créer de ses propres mains un petit objet utile, décoratif ou artistique, il n'aime pas le gaspillage. Aussi, il récupère toutes les chutes de métal pour réaliser des œuvres d'art. Le forgeron se laisse guider par son imagination. Il assemble des bouts de métal polymorphes. Il concentre des formes géométriques diverses et commet une mosaïque de fer (qui serait du plus bel effet sur le mur de mon salon). Le forgeron, un artisan ou un artiste ? Entre les deux la différence est ténue et tient de la subjectivité. Mais ce qui est sûr et objectif, c'est que Jean-Paul passe de l'artisanat à l'art naturellement, sans même s'en rendre compte.



Et la relève ?

Jean-Paul Duchateau est le père d'une famille nombreuse. Parmi ses quatre enfants, seul son fils Ludovic montre un réel intérêt pour la forge. Ce dernier envisage d'ailleurs de reprendre l'activité de son paternel au moment opportun, quand son papa ne pourra plus manipuler le marteau et l'enclume. Ludo a fait la promesse que l'outillage conservé dans l'atelier familial, témoin de dizaine d'années de labeur ne sera jamais dispersé ici et là. Tout restera à son emplacement d'origine. Mais à l'heure actuelle, il est encore trop tôt pour une cessation d'activité dans le chef de Jean-Paul Duchateau. Au contraire, le forgeron se tient au courant de toutes les nouvelles techniques sur le marché, toujours prêt à se recycler.

L'artisan qui travaille dans la plus pure tradition de la forge n'est pas hermétique au progrès. Il y est même assez perméable. S'il prend toujours plaisir à travailler avec les outils d'autrefois, il manie également les nouvelles technologies avec beaucoup de brio. Ce n'est pas antagoniste. On peut même affirmer qu'il détient le secret des techniques de communication moderne. Il vous est, de cette façon loisible de découvrir les réalisations de la forge de la Côte d'Hon sur facebook et un site internet : www.forgedelacotedhon.fr. Jean-Paul Duchateau, un maître-forgeron qui se tient à la page.

Interview de Madame Jocelyne TOMME, conseillère municipale.



La bibliothèque, située à côté de la mairie, vous ouvre ses portes :

- le mercredi de 17h à 18h
- le samedi de 10h30 à 12h

Participation annuelle : 3 € par famille

N'hésitez pas à venir découvrir les dernières nouveautés.

L'association « Bien Lire à Hon-Hergies » recherche également des bénévoles.



Au cours de sa première année d'existence, notre association "Les Fers Savoir" a animé six démonstrations de forge et de ferrage de chevaux en France et en Belgique. Elle a également piloté 2 stages à Hon-Hergies. Le 1^{er} était une journée d'initiation au cours de laquelle 4 participants (habitants du village) ont effectué des exercices de précision au marteau pour finir en réalisant un petit objet fonctionnel (une patène en forme de feuille). Le second était une formation plus technique consacrée à l'outillage d'enclume, donc destinée à un public expérimenté. Je vous invite à visiter notre blog et voir les photos prises à ces occasions.

Compte tenu de l'enthousiasme des participants et dans le but de répondre à la demande des stagiaires, nous vous proposons d'autres dates cette année. La première session 2015 sera consacrée à l'outillage et se tiendra le 21 mars à HON-HERGIES: outillage à main (tranche, poinçon), outillage d'enclume (tranchet, dégorgeoir) ou tenailles. Nous publierons notre calendrier des manifestations sur notre blog dans les prochaines semaines. N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande de renseignements ou pour réserver (6 places disponibles) pour la journée du 21 mars.

Pour l'association « Les Fers Savoir »
Jacky Hennebert

Retrouvez nos activités sur le blog: lesferssavoir.over-blog.com

Contactez nous par courriel: lesferssavoir@gmail.com

Jacky Hennebert pour l'association "les fers savoir"

29 rue gaston genarte

59570 HON-HERGIES

Retrouvez nos activités sur le blog: lesferssavoir.over-blog.com



Suite au succès du repas de l'année dernière organisé par l'association "Plus pour les enfants de Hon-Hergies", un repas sera de nouveau organisé le 25 Avril 2015 à la salle des fêtes du village. Ce repas est ouvert à tous et les bénéfices seront reversés intégralement pour financer un voyage pour les enfants.

L'année dernière, ils sont partis au Val Joly et cette année, ce sera l'école du cirque.

Pour réserver votre repas, c'est très simple.

Pour les personnes n'ayant pas d'enfants à l'école du village, un mot avec les modalités du repas sera distribué dans votre boîte aux lettres courant Mars. Il ne restera plus qu'à le remplir, joindre le règlement et le déposer en mairie.

Nous comptons sur votre présence! Merci et à bientôt.



Laëtitia Barraud
La Présidente

LE PETIT MOT DES « AMIS DES AÎNES »

Un après-midi musical.

Le 25 novembre après-midi, les Associations « Les Amis des Aînés de Hon-Hergies » et « Les joies du temps libre de Taisnières sur Hon » ont accueilli Charles et Gabriel, deux chanteurs guitaristes qui, par leur répertoire de Jean Ferrat, ont ravi une quarantaine de spectateurs.

La buvette et des pâtisseries « maison » agrémentaient aussi ce divertissement.

La remise du colis des Aînés.

Le dimanche 14 décembre, l'Association a participé avec la Municipalité à la remise d'un colis festif pour Noël lors d'une rencontre chaleureuse

et conviviale avec les enfants de l'école. Ceux-ci, à cette occasion,

ont présenté aux Aînés, venus nombreux, un spectacle de chants et de musique préparé pendant les Activités périscolaires. Les personnes

pour lesquelles le déplacement posait problème ont reçu leur colis à domicile.

Les après-midi des Jeux de cartes et de société.

Ce troisième mardi de janvier, les joueurs de cartes ont été conviés au traditionnel repas pour célébrer la nouvelle année et présenter les vœux. L'après-midi s'est bien sûr terminée autour des tapis de cartes...

Nous rappelons que ces rencontres du troisième mardi de chaque mois sont ouvertes à tous : jeunes et moins jeunes, expérimentés et débutants... On y joue à la belote, à la manille et au tarot.

Des jeux de société : scrabble, triomino, rumikub... sont aussi à votre disposition.

Vous serez accueillis dans une bonne ambiance. Les Amis des Aînés projettent

un voyage à Bruxelles (visites et restaurant) le 28 juin et une exposition de peinture au deuxième semestre. Nous vous y invitons...

Le Président
Gérard DRANCOURT



Les activités périscolaires de la troisième période :

LUNDI

INITIATION AU VITRAIL
AVEC MADAME LAMAND

Les enfants mettent en valeur leurs créations avec peinture et cerne de finition.



POUR LA QUATRIEME PERIODE, les enfants ont pu choisir le travail de l'Argile ou l'initiation au Vitrail ou les Activités manuelles et la répétition de Chants pour le 8 mai ou le Sport de ballon ou la découverte de la Pollinisation par les insectes.

MARDI

TRAVAIL DE LA PIERRE
AVEC YOURI STUBBE

Les artistes en herbe creusent et polissent la pierre avec conviction.



JEUDI

ATELIER CUISINE
AVEC MADAME LAURA HOEZ

Les petits cuisiniers ont préparé galettes, brioches et crêpes.

CUP SONG

Ou l'art de faire du bruit en rythme avec « les moyens du bord » !



VENDREDI

SPORT DE RAQUETTES
AVEC MADAME LAURA HOEZ

De petits matchs avec volants et balles de mousse.



Les impressionnants travaux au niveau de l'Eglise nous amènent à évoquer certains faits qui se sont déroulés à cet emplacement au 9ème siècle.

Les démêlés conjugaux de Lothaire II ou L'histoire romanesque de Lothaire II et de Waldrade.

Notre village fut célèbre au IXe siècle par le palais que Lothaire II, neveu de Charles le Chauve, arrière-petit-fils de Charlemagne, y possédait. Ses aventures sentimentales, qui donnèrent lieu à des décisions contraires du pape et des conciles, défrayèrent la chronique de cette époque agitée.

Lothaire, roi de Lorraine, avait épousé Theutberge ; fille d'un comte bourguignon ; mais ne trouvant point de bonheur dans cette union, il chassa sa femme, l'accusant de toutes sortes de crimes. Et il vécut publiquement avec Waldrade, sœur de Gunther, archevêque de Cologne, et nièce de l'archevêque de Trêves. Ils étaient des amis d'enfance : elle avait été élevée avec lui auprès de sa mère, l'impératrice Hermengarde ; bien mieux, des relations intimes s'étaient nouées entre eux alors qu'ils étaient encore très jeunes, et un fils était né, qui se fit moine au monastère de Lobbes.

Lothaire, voulant une situation régulière, entreprit de faire casser son mariage avec Theutberge, et fit convoquer à Aix-la-Chapelle un concile composé des archevêques de Cologne et de Trêves, des évêques de Metz, de Toul et de Liège, devant lequel la reine Theutberge fut traduite et accusée d'un commerce incestueux avec l'abbé Hubert, et son frère.

Theutberge se justifia par l'épreuve de l'eau bouillante qu'elle ne subit pas elle-même mais par l'intermédiaire d'un champion choisi par elle. Et Lothaire se vit forcé de la reprendre ; mais il ne cessa de travailler à s'en débarrasser. Soit vérité, soit crainte, elle se laissa réduire à avouer le crime dont on l'accusait. Trois nouveaux conciles la condamnèrent alors solennellement, cassèrent le mariage et permirent à Lothaire d'épouser Waldrade.



Représentation d'un conclave au Xème siècle.



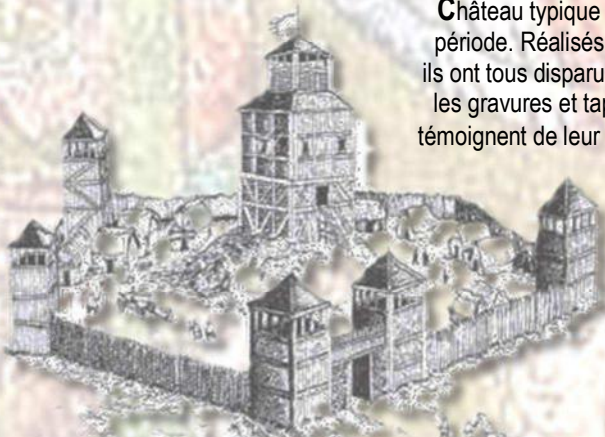
Lothaire II (941-986).
Fils de Louis IV d'outremer (921-954) et de Gerberge de Germanie (913-969).



Le supplice de l'eau bouillante:

L'accusé ou le champion devait plonger sa main dans un chaudron d'eau bouillante pour y récupérer un anneau béni. Le bras ou la main était ensuite bandé et on constatait son état quelques jours plus tard.

L'infection prouvait la culpabilité et la guérison, l'innocence ou lavait l'honneur du supplicié.



Château typique de cette période. Réalisés en bois, ils ont tous disparu et seules les gravures et tapisseries témoignent de leur existence.

Mais il y avait à Rome un pape, Nicolas 1^{er}, austère et inflexible, auquel l'abbé Hubert, frère de Theutberge et accusé du même crime, s'adressa en appel. La procédure était alors inusitée, car la supériorité du Saint-Siège sur les conciles n'était pas admise par les évêques.

Quoi qu'il en soit, le pape Nicolas cassa l'arrêt du concile d'Aix-la-Chapelle, et écrivit à l'empereur Charles le Chauve, qui obligea son neveu à reprendre Theutberge. Waldrade, de son côté, fut condamnée à faire pénitence et à venir à Rome implorer son pardon. Mais à peine avait-elle passé les monts (Alpes) que Lothaire la rappelait et l'installait dans la somptueuse demeure qu'il possédait à Hon. L'Eglise est bâtie sur l'éminence où se trouvait vraisemblablement le Palais de Lothaire dont il ne reste aucune trace, d'autant plus que les châteaux du 9^{ème} siècle étaient généralement faits de bois.

Les relations reprirent de plus belle ; et, comme pour s'en excuser, Lothaire combla de biens les monastères du pays, et notamment celui de Lobbes, à qui il fit don du village de Hon. La nouvelle en vint à Rome, et le pape menaça le prince d'excommunication s'il ne changeait pas de vie. Alors Lothaire sollicita la convocation d'un troisième concile, ce qu'il obtint. Le pape envoya deux légats, que l'on parvint à corrompre, et l'assemblée cassa de nouveau le mariage de Theutberge.

Cependant, le pape maintint son point de vue ; il cassa les décisions du concile, excommunia, déposa légats et archevêques, et enjoignit à Lothaire de reprendre sa femme légitime. C'était, dit-on, la première fois dans l'histoire qu'un pape proclamait son autorité souveraine. Cela fit impression : Lothaire repris Theutberge, qu'il traita de la manière la plus dure ; mais on dit qu'il conserva Waldrade dans le secret, elle donna quatre enfants à Lothaire. Celle-ci continua d'ailleurs à habiter le palais de Hon où elle mourut. Elle ne put jamais prétendre qu'au titre de concubine ; mais son amour avait triomphé de tous les obstacles, et il avait duré jusqu'à la mort.

Source historique tiré du livre « En flânant dans l'Avesnois » de Jean Mossay (édition du Rotary Club de Maubeuge du 30 avril 1974).



Pape Nicolas 1er (800-867).
Pape de 858 à 867



Tant par les nombreuses compétences requises que par de temps de travail et le montant de l'investissement, la rénovation du mur de l'église et de l'école est de loin le plus gros chantier entrepris ces dernières années à Hon-Hergies. Sur ces deux pages nous allons vous expliquer les grandes phases de travaux qui ont eu lieu ces derniers mois.



Démontage de l'escalier après le marquage de chaque pierre pour leur remplacement futur.



Mise en place des coffrages béton sous l'escalier et sur les côtés (dit mur de refend).



Coulage du béton à l'aide d'une pompe.

Puis décoffrage.



Repose des pierres retaillées, réparées et ponçées.



Ensuite même opération pour les pierres des flans. La pierre bleue ne supportera donc plus la pression des terres qui sont maintenant retenues par une solide paroi en béton armé, et cela pour de nombreuses années.



Après les réparations d'urgence faites sur les deux zones du mur de façade, la maçonnerie supérieure a pu commencer tout comme le sablage, le rejointoiment et la rénovation de l'escalier de l'église.



Rejointoiment des pierres vers l'ancien presbytère.



Jonction du mur aux pierres d'angles.



Sablage et rejointoiment des pierres et des briques.



Jonction entre vieilles et nouvelles briques.

Pour cette partie du travail il nous faut remercier la société Walqueman qui a fournie gratuitement ses équipements pour la réparation et le ponçage des pierres (fait par Dominique THOMAS sur son temps libre).



Pose de broches et collage.



Ponçage.





Après le coulage du béton de renfort, les vieilles pierres ont été replacées devant puis rejointoyées.



Un couvre mur sera placé sur le muret avant la pose d'une nouvelle grille normalisée.



Pose d'un accodrain pour la collecte des eaux de pluie de la cour d'école. L'eau ne pourra plus gonfler les terres derrière le mur.



Réparation du panneau d'affichage.



Jonction entre vieilles et nouvelles briques (côté cour).

Sablage des vieilles maçonneries.



La ferronnerie école qui sera intégrée à la future clôture de la cour de récréation, sera apposée sur le mur extérieur du préau et éclairée. Fabriquée bénévolement par notre maître ferronnier Christophe DRUART.





Des tranchées à Hon-Hergies ???

Ce n'est pas pour la commémoration du 11 novembre mais bien pour l'écoulement correcte des eaux pluviales que nos agents ont effectué un travail remarquable sur les fossés de la commune. Ce travail a été réalisé en totalité manuellement... !!! Bravo !!!



Fossé entre chez M. DELPORTE et M. BOITRELLE rue JOFFRE (La queue du chien).



Curage entre chez M. CHODLIK et le chalet en bois rue MAXIME ANSIAU.



Fossés du Prenavart entre chez M. Pierre DAVID et M. Jean-Paul CROIX.



Et entre chez M. Paulin DAVID et M. Jean-Michel SCREVE.



Il est demandé à nos administrés de respecter leur labeur, notamment en évitant de déposer des immondices ou des déchets végétaux à proximité et en évitant de rouler sur les bas-côtés, ce qui en plus, les déstabilise.



Les dépôts sauvages continuent comme en témoigne la récolte réalisée le long des routes par les agents. Ci-contre un dépôt sauvage à la chapelle Ste Philomène.



Grand chambardement au cimetière de Hon...



En début d'année, ont été réalisés les travaux d'arasement et la création d'une allée.



Arasement terminé.

Mise en place du gravier dans la nouvelle allée.



Et voici le travail terminé avec évacuation des terres et ajout de gravier.



Se former aux gestes de premiers secours...



Pourquoi se former aux gestes de premiers secours ?

Comment devons-nous réagir devant une personne qui présente les symptômes d'un malaise cardiaque ? Qui prévenir ? Quels sont les gestes qui sont à faire en attendant les secours ?

Quoi faire lorsqu'un enfant ou un adulte fait une fausse route et s'étouffe ?

Des gestes simples qui s'apprennent facilement peuvent sauver des vies. La vie d'un enfant, d'un parent, d'un proche...

Qui peut se former ?

Tout le monde !

Pour les enfants de 10 à 15 ans, un langage adapté sera utilisé.

Comment se former ?

La municipalité vous propose dans **votre village** la formation au PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1).

Celle-ci a un coût de 55 euros par personne.

La formation dure 7 heures, elle peut se faire sur une, deux, voire trois séances.

Cette formation est donnée par des professionnels.

Ils abordent avec vous plusieurs thèmes :

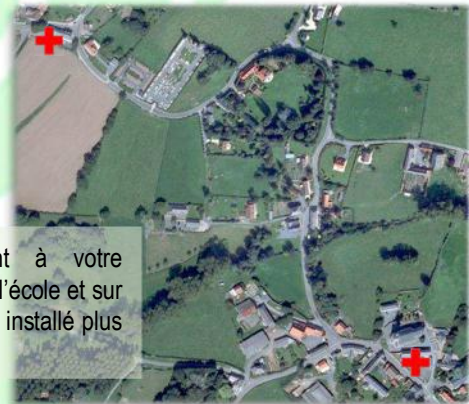
- Qui et comment alerter ?
- Stopper une hémorragie.
- La victime qui s'étouffe.
- Les premiers gestes face à une plaie,
- à une brûlure,
- à un malaise.
- Comment réagir si la victime est inconsciente ?
- Comment réagir si la victime ne respire pas ?

Chacun d'entre nous peut être confronté à un accident, notamment au sein de son entourage...

Si cette formation vous intéresse, remplissez et déposez le bulletin ci-joint à la mairie.



Le deuxième défibrillateur a été installé dans le hall du préau de l'école par David FRANCOIS, ce qui permet à la municipalité de faire une économie de plus de 500 € sur son prochain budget. Merci David.



Deux défibrillateurs sont maintenant à votre disposition sur la commune, au préau de l'école et sur la façade de la mairie. Un troisième sera installé plus tard sur la place d'Hergies.



Vaccination : êtes-vous à jour ?

2014
calendrier simplifié des vaccinations

Âge approprié	Naissance	2 mois	4 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois	6 ans	11-13 ans	14 ans	25 ans	45 ans	65 ans et +
BCG	■											
Diphtérie-tétanos-Poliomyélite		■	■	■				■			■	Tous les 10 ans
Coqueluche		■	■	■				■			■	
Haemophilus influenzae de type b (Hib)		■	■	■								
Hépatite B		■	■	■								
Pneumocoque		■	■	■								
Méningocoque C					■	■						
Rougeole-Oreillons-Rubéole					■	■						
Papillomavirus humain (HPV)								■	■			
Grippe												Tous les ans

A jour de vaccination ?
Voici un petit récapitulatif bien utile pour en être bien sûr.





Le don de sang

Un geste incontournable

En donnant votre sang, vous aidez par exemple une femme qui a perdu beaucoup de sang lors de son accouchement à reprendre des forces, vous participez au rétablissement d'une personne atteinte d'un cancer que la chimiothérapie a affaiblie, vous permettez de soigner des personnes souffrant de drépanocytose.

Vous contribuez à la fabrication d'immunoglobulines qui agissent dans la défense immunitaire de nombreux malades et qui sont produites à partir du plasma.

*Donner son sang est un acte généreux, qui permet chaque année de **soigner 1 million de personnes.***

Aujourd'hui, il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain, le don de sang est donc indispensable.

Comment se passe un don ?

Le don, quel qu'il soit, se déroule toujours en 4 étapes.

L'inscription

L'équipe de l'EFS enregistre votre dossier et vous remet le questionnaire pré-don, que vous remplissez afin de préparer l'entretien pré-don.

L'entretien pré-don

Avant chaque don, vous rencontrez un médecin de l'EFS qui réalise un entretien confidentiel et un examen médical, afin de vérifier votre aptitude au don dans le respect de votre sécurité et de celle du receveur.

Le prélèvement

Votre sang est prélevé par un(e) infirmier(e) de l'EFS spécialement qualifié(e).

Le temps du repos et de la collation

Après le don, vous restez sous surveillance médicale dans un espace de repos où une collation vous est offerte. Le personnel de l'EFS est à votre disposition pour répondre à vos questions.



A NOTER :
Les prochains dons de sang en 2015

SALLE DES FETES DE BAVAY

Lundi 13 avril
Lundi 8 juin
Lundi 10 août
Lundi 5 octobre
Lundi 7 décembre

« La valeur n'attend pas le nombre des années... »

Les Jeunes Agriculteurs de Maubeuge l'ont bien démontré en participant à l'action caritative qui a trouvé son aboutissement samedi 14 février.

Lors d'une cérémonie conviviale, en présence de la Municipalité de Hon-Hergies, des Représentants de la Municipalité de La Longueville, des acteurs des Restos du cœur, les Jeunes Agriculteurs ont remis un chèque de 660,39 euros aux Responsables des Restos du cœur.

Ce chèque est le fruit de la vente de la récolte de maïs semé sur notre ancien terrain de foot par les Jeunes Agriculteurs. Leur but est de sensibiliser la population à la carence en terres agricoles. Le Maire a rappelé l'action de l'Abbé Pierre puis celle de Coluche qui perdure par nécessité depuis une trentaine d'années.

Les Jeunes Agriculteurs ont été vivement remerciés pour ce don destiné aux familles dans le besoin de notre secteur.



La plantation.



La récolte.

La présentation du projet par M. le maire.



La remise du chèque.

Le représentant des Jeunes Agriculteurs.



Les bénévoles des Restos du cœur de la Longueville ce sont également déplacés.





Voici une recette simple et délicieuse pour l'hiver qui n'est pas fini...

Ingrédients :

- 1kg de viande de bœuf à braiser (gîte, paleron, hampe)
- 500g d'oignons
- 50g de saindoux
- Un bouquet garni (thym, laurier, sauge)
- 1,5L de bière (Jenlain ou Pelforth brune)
- 4 tranches de pain d'épice
- 2 cuillères à soupe de cassonade
- 1 cuillère à soupe de moutarde
- Du sel et du poivre



Tailler la viande en gros cubes.

Faire suer les oignons dans un peu de saindoux pour qu'ils rendent leur eau.

Quand ils sont translucides, ajouter la viande et laisser dorer.

Réserver la viande et les oignons. Faire réduire le jus avec 2 c. à soupe de cassonade, jusqu'à obtention d'une texture proche d'un sirop.

Remettre la viande et les oignons à cuire sur feu réduit.

Ajouter le bouquet garni, le sel, le poivre et recouvrir de bière.

Sur le dessus, déposer les tranches de pain d'épice largement tartinées de moutarde.



Laisser mijoter pendant au moins 3 à 4 heures en rectifiant l'assaisonnement en cours de cuisson si nécessaire.

Si la sauce n'est pas assez épaisse, finir la cuisson cocotte ouverte.

Servir avec des frites ou des pommes de terre vapeur et une salade.

Le petit plus : A préparer de la veille.

Bon appétit.





Les réponses du mois dernier...



La photo insolite du bulletin Nr2:
C'est la porte de la garderie de l'école.
Un blason sculpté dont nous ignorons la signification,
si vous connaissez le blason faites-le nous savoir.

Les sept erreurs.

Trouver les 7 erreurs qui se sont glissées dans les détails du monument aux morts du village.



Devinette : Quand mes deux parties s'assemblent, je sépare.
Qui suis-je ?





Les enfants, à vos crayons de couleur ...



En voilà une belle photo de classe, faite à l'école des filles de Hon en 1951, avec Madame DOUAI (à droite) et Madame GILLOT (à gauche). Et à vous de retrouver la Première Adjointe de la commune, Madame Andrée DRANCOURT CARLIER.



HON-HERGIES

Comité des fêtes

Festivités jusque juin 2015

MARS

Le 21 : Soirée musique et danse à la salle des fêtes.
Concert du Conservatoire de Le Quesnoy
suivi d'un bal folk.

Le 27 : Marché à La Jonquière.

Le 28 : Parcours du cœur 2015,
circuits marche et VTT en nocturne,
suivi d'une soupe à l'oignon.

AVRIL

Le 6 : Lâcher d'œufs de Pâques par avion (modèles réduits)
pour les enfants du village.

Le 18 : Initiation à l'utilisation du défibrillateur
(jusqu'à 3 séances possibles en fonction des inscriptions).

Le 24 : Marché à La Jonquière.

Le 25 : Repas organisé par l'Association Plus pour les enfants
de Hon-Hergies. Salle des fêtes.

MAI

Le 8 : Commémoration de l'armistice de la 2^{ème} Guerre mondiale

Le 23 : 1^{er} passage du jury pour le
Concours des maisons fleuries et des potagers.

Le 29 : Marché à la Jonquière.

Le 30 : Accueil des bébés nés en 2014
Accueil de nos nouveaux arrivants.

JUIN

Le 6 : Journée multisports,
découverte pour tous, à la gare

Le 20 : Fête de la musique dans le village.
Théâtre et feux de la Saint-Jean à la gare.

Le 26 : Marché à la Jonquière.

Le 27 : 2^{ème} passage du Jury pour le
Concours des maisons fleuries et des potagers.

Le 28 : Voyage à Bruxelles organisé par
les Amis des Aînés.

